

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**  
**LE 02 AOÛT 2017**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 2 août 2017 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Juliette Duguay et Annie Anglehart  
Messieurs Richard Béliveau, Hartley Lepage, Gaétan Delarosbil et Jean-Marc Allain.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 14h05.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-292**  
**POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire du 2 août 2017 et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

- 01- Offre de services professionnels dans le cadre du Programme PIIRL - Volet redressement des infrastructures routières locales ;
- 02- Approbation des maquettes visuelles concernant le site Web ;
- 03- Embauche de madame Jolene Deraiche ;
- 04- Demande de monsieur Pierre Huard concernant les frais de déplacement ;
- 05- Demande de prolongation de semaines de travail des employés du Bureau d'accueil touristique ;
- 06- Dossier de monsieur Steve McInnis ;
- 07- Droit d'usage des terrains situés au Parc Colborne ;
- 08- Budget pour le déboisement et l'élagage des routes municipales ;
- 09- Préparation du terrain pour l'installation d'une trampoline ;
- 10- Location d'une niveleuse ;
- 11- Période de questions ;
- 12- Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-293**  
**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS**  
**PROGRAMME PIIRL -VOLET REDRESSEMENT**  
**DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

Dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales, il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services professionnels présentée par la

firme ARPO Groupe-conseil, au montant de 20 685 \$, taxes en sus pour la réalisation des plans et devis concernant les travaux recommandés dans le PIIRL. Cette dépense sera prise à même le budget courant de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-294**  
**APPROBATION DES MAQUETTES VISUELLES**  
**DU SITE WEB**

Dans le cadre du projet pour la mise en place d'un Plan de communication-marketing pour la Municipalité, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons approuve les maquettes visuelles du site Web de la firme Audace tel que présentées aux membres du conseil sauf pour les images représentant le calendrier qui seraient remplacées par un calendrier mais avec les dates.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-295**  
**EMBAUCHE DE MADAME JOLENE DERAICHE**

Dans le cadre du programme Emploi d'Été Canada, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons entérine l'embauche de madame Jolene Deraiche, à titre de préposée au Bureau d'accueil touristique, pour une période de six (6) semaines, à raison de 40 heures/semaine et au taux de 11,25 \$/heure.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-296**  
**DEMANDE DE MONSIEUR PIERRE HUARD**  
**FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Suite à la demande de monsieur Pierre Huard pour un montant forfaitaire de 40 \$/semaine concernant ses frais de déplacement, il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que monsieur Huard sera payé au kilométrage pour ses frais de déplacement lorsqu'il aura à effectuer des achats de matériel ou autres pour la municipalité. Par contre, les frais de déplacement lui seront remboursés au kilométrage pour se rendre au Parc Colborne.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-297**  
**DEMANDE DE PROLONGATION DE SEMAINES DE**  
**TRAVAIL DES EMPLOYÉS PERMANENTS**  
**DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons envoie la demande de prolongation de deux semaines de travail des employés permanents du Bureau d'accueil touristique à leurs représentants syndicaux et que cette demande fera partie de la négociation collective présentement en cours.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-298**  
**DOSSIER DE MONSIEUR STEVE MCINNIS**

**CONSIDÉRANT** la correspondance de monsieur Steve McInnis demandant à la municipalité d'accepter l'agrandissement de son garage réalisé sur sa propriété et ce, sans permis ;

**CONSIDÉRANT QUE** le processus de dérogation mineure ne peut être invoqué ;

**POUR CES CONSIDÉRATIONS**, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons ne peuvent légalement accepter ce projet présenté par monsieur McInnis.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-299**  
**DROIT D'USAGE**  
**DES TERRAINS SITUÉS AU PARC COLBORNE**

**ATTENDU QUE** trois (3) terrains situés au Parc Colborne, soit les lots P492, P493 et P494 ainsi qu'un accès au chemin Nord du Parc appartiennent à monsieur Carol Duguay ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons utilise et entretient des parcelles desdits terrains à des fins touristiques ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le maire, monsieur Henri Grenier à signer l'avis de simple tolérance présenté par monsieur Carol Duguay.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-300**  
**BUDGET POUR LE DÉBOISEMENT**  
**ET L'ÉLAGAGE DES ROUTES MUNICIPALES**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à retenir les services de monsieur Allan Robinson pour effectuer des travaux de déboisement et d'élagage sur nos routes municipales et ce, pour un budget de 5 000 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-301**  
**PRÉPARATION DU TERRAIN**  
**POUR L'INSTALLATION D'UNE TRAMPOLINE**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à entreprendre les travaux concernant la préparation du terrain pour l'installation d'une trampoline située au Bureau d'accueil touristique.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-302**  
**LOCATION D'UNE NIVELEUSE**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à retenir les services de Construction Jean & Robert Ltée pour la location d'une niveleuse, au tarif de 145 \$/heure.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune période de question ne s'est tenue. Personne dans l'assistance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-08-303**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Juliette Duguay à 14h20.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

---

Henri Grenier  
Maire

---

Chantal Vignet  
Directrice générale./sec.-trés.